



Prix de marché des matières premières (€/t) (Prix franco usine août 2012, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	252
Orge	238
Maïs	270
Sorgho	-
Triticale	258
Avoine	281
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	198
Remoulage demi-blanc	219
Gluten Feed de blé	-
Drèches de blé	-
Drèches de maïs	365
Corn Gluten Feed	254
Pois protéagineux	322
Féverole	329
Tourteau de soja 48	551
Tourteau de colza	324
Tourteau de tournesol non décortiqué	278
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	336
Graine de colza	523
Graine de tournesol	534
Saindoux	908
Huile de soja	1034
Mélasse de canne	-
L-Lysine HCl	1850
DL-Méthionine	3300
L-Thréonine	1900
L-Tryptophane	11000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	560
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisant les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue d'après les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	252		
Orge	238		
Maïs	270	243	243
Sorgho	-	248	248
Triticale	258	243	243
Avoine	281	220	220
Manioc 67	-	207	207
Son de blé	198	191	191
Remoulage 1/2 blanc	219		
Gluten Feed blé	-	222	223
Drèches de blé	-	313	314
Drèches de maïs	365	243	245
Corn Gluten Feed	254	224	225
Pois	322	302	302
Féverole	329		
T. Soja 48	551	456	456
T. Colza	324		
T. Tournesol non déc.	278	267	268
T. Tournesol semi déc.	336	309	310
Gr. Colza	523	368	367
Gr. Tournesol	534	293	294
Huile végétale	1034	418	416
Saindoux	908	418	416
Mélasses Canne	-	167	167
L-Lysine HCl	1850		
DL-Méthionine	3300		
L-Thréonine	1900		
L-Tryptophane	11000		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	560	0	0
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	650	0	0

Commentaires

La hausse des cours est de nouveau importante pour les céréales et les sources de protéines. Le cours du blé augmente de 15 €/T, celui du maïs de 18 €/T. Le son et le remoulage de blé sont en progression de 32 et 22 €/T. Les tourteaux affichent des augmentations de 42, 15 et 32 €/T respectivement pour le soja, le colza et le tournesol.

En conséquence, le prix de revient matières premières est en hausse de 15 à 16 €/T en valeur spot et de 9 €/T en moyenne lissée. Sur cette même base, cela représente une augmentation de 50 €/T de l'aliment depuis le début de l'année.

Sur le plan de la composition des aliments, on observe la réincorporation d'orge dans les formules. On note également un intérêt ponctuel pour la féverole et le remoulage. Le tourteau de tournesol est exclu des formules ainsi que celui de soja.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	674	660	457
Maïs			
Orge	58	38	304
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	100	100	100
Pois			
Féverole		42	37
Graine de colza			
Tourteau de soja 48			
Tourteau de colza	140	131	75
T. Tournesol non déc.			
L-Lysine HCl	4.76	4.72	4.32
DL-Méthionine	0.27	0.41	0.43
L-Thréonine	1.39	1.49	1.38
L-Tryptophane	0.05	0.15	0.12
Carbonate de calcium	12.47	13.14	11.7
Phosphate monocalcique			
3-Phytase	0.06	0.09	0.05
Sel	4	4	4
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3091	3099	3070
EN (kcal)	2240	2239	2239
EN (Mégajoules)	9.38	9.37	9.37
MAT (g)	145	150	135
Lysine (g)	9.3	9.7	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.8	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	267.9	272.5	263.2
Prix Moyen (évolution mois précédent)	247.9 (+9.3)	252.4 (+9.5)	243.1 (+9.2)
Prix de 10MJ EN (€)	285.6	290.6	280.8

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	266.9 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-1.0 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Juin	10.23
Juillet	0
Août	0.93

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

**Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement
grâce à nos partenaires :**



additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

**BIOMIN P.E.P. : Association d'huiles essentielles
naturelles titrées et de FOS.**

BIOMIN France

ZOOPOLE - rue Irène Joliot-Curie - 22440 PLOUFRAGAN

www.biomin.net

Pour toute information, contact : Christian Tenier
christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



The original Phytase

BNA Nutrition Animale

Z.I. de Bellitourne – AZE- 53200 CHÂTEAU-GONTIER

www.bnanutritionanimale.fr

Pour toute information, contact : Benoît Quéméneur

benoit.quemeneur@bna-na.fr

tél : 02 43 07 42 47